



**Communiqué de presse**  
Berne, le 5 mai 2021

## **L'usam rejette catégoriquement le modèle des trois phases et exige la réouverture dès le 17 mai**

**L'Union suisse des arts et métiers usam rejette catégoriquement le modèle des trois phases mis en consultation et exige la suppression de l'obligation du télétravail, l'ouverture des espaces intérieurs des établissements de restauration, la suppression de prescriptions absurdes dans le domaine de la restauration ainsi que d'autres ouvertures au niveau cantonal dès le 17 mai 2021 – dans le respect de la logique de la protection ciblée. Les mesures doivent être levées puisque, comme l'a confirmé l'Office fédéral de la santé publique OFSP lui-même, elles ne constituent pas une défense contre la pandémie.**

Les mesures actuellement en vigueur contredisent la logique de la protection ciblée, à savoir un vaste programme de vaccination et de dépistage ainsi que le traçage des contacts et l'application systématique de plans de protection. Cette logique a été approuvée par le Parlement et fait partie intégrante de la loi COVID-19. Les mesures actuelles violent donc la loi et sont disproportionnées. Elles sont aussi absurdes: pourquoi est-il possible de manger à l'intérieur dans les restaurants des hôtels, mais pas dans les restaurants sans hôtel? Pourquoi était-il encore possible de manger dans un restaurant sans devoir porter de masque entre les plats au début du mois d'avril et que depuis la fin du même mois il faut en l'occurrence en porter un? Pourquoi le Conseil fédéral maintient-il les restaurants fermés, mais permet-il l'exploitation des transports publics, alors qu'il est prouvé qu'aux heures de pointe les distances ne sont pas du tout respectées? Dans ce contexte, la persistance du Conseil fédéral à maintenir les établissements de restauration fermés est totalement inacceptable. La plus grande organisation faïtière de l'économie suisse demande donc l'abrogation des prescriptions à partir du 17 mai.

L'Office fédéral de la santé publique OFSP a lui-même dû admettre que les mesures de confinement ne constituent pas une défense contre la pandémie. Ces mesures entraînent cependant des coûts inutiles et disproportionnés, mettent en danger la santé de groupes de personnes, provoquent des manifestations et des troubles sociaux notamment, car elles sont unilatérales. En outre, il n'existe aucune preuve scientifique que la fermeture de certaines branches d'activité réduit le nombre de contaminations. Au contraire, l'OFSP lui-même a déclaré que la réouverture des magasins s'était déroulée sans problème, car les gens avaient manifestement respecté les mesures d'hygiène. À l'inverse, cela signifie tout simplement que la fermeture du commerce de détail était inutile, puisque ce n'est pas la fermeture qui a été déterminante pour l'absence de contaminations, mais le respect des règles d'hygiène accompagné de plans de protection stricts.

En vertu de la loi COVID-19, le Conseil fédéral doit fonder sa stratégie sur les principes de subsidiarité, d'efficacité et de proportionnalité. Les restrictions doivent être les plus légères et les plus courtes possibles. Le modèle des trois phases constitue donc une violation flagrante de la loi. Il est déterminé uniquement par l'avancement du programme de vaccination et laisse ouvertes diverses questions sur la concrétisation ou la non-concrétisation d'hypothèses de base. En définitive, le modèle des trois phases conduit à dépendre de façon disproportionnée de facteurs exogènes. Cela retarde la normalisation – notamment au détriment des secteurs de la restauration et de l'événementiel ainsi que de leurs fournisseurs – et revient en fin de compte à une stratégie de la «saint-glinglin». Or, la société et l'économie ont un besoin urgent de sécurité en matière de droit et de planification.

**Renseignements complémentaires**

**Fabio Regazzi**, président, portable 079 253 12 74

**Hans-Ulrich Bigler**, directeur, portable 079 285 47 09

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.